



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 3 novembre 2014**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 3 novembre 2014 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD, Mme GOMBERT.

Absents excusés : M. BARDOUIL, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, Mme HUGO-TRANZER.

Absent : M. DESCAMPS.

Secrétaire de séance : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 octobre 2014.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter un point VII concernant le recensement de longueur de voirie de 2 rues à intégrer dans le domaine public communal.

I- SITE INTERNET.

Monsieur le Maire rappelle que le travail sur le nouveau site internet est sur le point d'être achevé. Ce nouveau site internet sera mis en service au plus tard le 16 novembre 2014.

II- BUDGET SUPPLEMENTAIRE COMMUNE.

Monsieur Philippe Chauvin, membre de la commission des finances, présente le budget supplémentaire 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote, chapitre par chapitre, le budget supplémentaire 2014 qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :

□ **Dépenses** : 537 318,23 €

□ **Recettes** : 537 318,23 €

Section d'investissement :

□ **Dépenses** : 383 210,38 €

□ **Recettes** : 383 210,38 €

III- BUDGET SUPPLEMENTAIRE CCAS.

Monsieur le Maire présente le budget supplémentaire 2014.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Vote, chapitre par chapitre, le budget supplémentaire 2014 qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :

- **Dépenses :** 2 203,23 €
- **Recettes :** 2 203,23 €

IV- TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES LIGNES.

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude devait être réalisée afin de déterminer les coûts des travaux pour quelques rues du village.

La 1^{ère} étude effectuée concerne la rue du Poteau et l'estimation du coût des travaux est de 230 000 € pour l'enfouissement des lignes.

Le Syndicat d'électricité subventionne à hauteur de 40 % du montant de ces travaux, le Conseil Général 20 % et France Télécom Orange pourrait aussi apporter sa contribution.

La participation de la commune serait ainsi moindre.

Il est envisagé de profiter de ces travaux pour changer les candélabres qui peuvent être subventionnés à hauteur de 60 ou 70 % par le PNR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide la mise en route du projet.

La 2^{ème} étude en cours est celle concernant la rue Paul Bagnard.

Il est envisagé que les enfouissements se fassent dans les trottoirs étant donné que la voirie est en bonne état, cette décision sera prise selon l'avis des professionnels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide le principe du démarrage du projet.

V- SMIRTOM.

Monsieur le Maire donne lecture de quelques chiffres importants figurant dans le rapport annuel 2013 :

- Nombre d'habitants desservis : 65 769 habitants,
- Ordures ménagères résiduelles : 265,68 Kg/habitant/an,
- Emballages : 19,43 Kg/habitant/an,
- Journaux, magazines : 15,51 Kg/habitant/an,
- Verre en porte à porte : 30,68 Kg/habitant/an,
- Verre en apport volontaire : 4,64 Kg/habitant/an,
- Total collecte sélective : 70,26 Kg/habitant/an,
- Total collecte des déchets ménagers : 335,95 Kg/habitant/an,
- Encombrants : 13,09 Kg/habitant/an.

VI- REFORME TERRITORIALE.

Monsieur le Maire rappelle qu'un regroupement avec les communes d'Auvers-sur-Oise, Butry et Valmondois est toujours envisagé. Néanmoins, la Communauté de Commune dans son ensemble souhaite conserver sa forme actuelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Souhaite prendre une délibération dans ce sens.

VII- RECENSEMENT LONGUEUR DE VOIRIE DE 2 RUES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Monsieur le Maire expose que le recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal est nécessaire en vue de la répartition des dotations de l'Etat en 2015 et en particulier la seconde fraction de la dotation de solidarité rurale.

2 rues sont à intégrer en mètres linéaires dans le domaine public, il s'agit du Clos des Vergers pour 71,64 mètres et du Clos des Fichets pour 90,38 mètres.

Ces 2 rues ont fait l'objet de délibération en 2013 pour intégration dans le domaine public en mètres carrés. Il convient de prendre une délibération complémentaire afin de préciser les mètres linéaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide l'intégration en mètres linéaires de ces 2 rues dans le domaine public communal.

VIII- QUESTIONS DIVERSES.

- 1) **Cérémonie du 11 novembre** : Elle se déroulera à 11h00 devant le monument aux morts.
- 2) **Colis des anciens** : Un pot va être organisé en mairie pour la distribution des colis.
- 3) **Spectacle de Noël** : Le thème du spectacle sera sur la magie et les clowns.
- 4) **Salon de l'artisanat** : Il reste encore 9 emplacements disponible.
- 5) **Recrutement** : Le recrutement du poste à mi-temps est terminé. Nous ne connaissons pas encore la date d'arrivée de notre adjointe administrative.
- 6) **Chemin rural** : La signature des actes d'acquisition et de cession concernant le chemin rural a été reportée. Le notaire doit consulter au préalable la SAFER étant donné qu'il s'agit de parcelles agricoles. La SAFER dispose d'un délai de deux mois pour répondre.
- 7) **Bulletin municipal** : Le prochain bulletin municipal paraîtra début janvier 2015.
Une réunion est prévue le mercredi 19 novembre 2014 à 18h00.
- 8) **Autorisation de tournage D79** : Un tournage va être réalisé le dimanche 30 novembre 2014 sur la D79. Ce qui bloquera la route au maximum 3 fois 10 minutes pendant environ 1 heure.
- 9) **Fleurissement** : Madame Capron nous présente un projet pour le fleurissement et l'entretien des espaces verts de la commune. Sa réflexion s'est portée en priorité sur un aménagement durable avec un entretien limité.

- 10) Exposition Julian Tauland :** Il s'agit d'une exposition d'un artiste d'Auvers-sur-Oise (œuvres modernes). L'exposition se tiendra du 7 février au 8 mars 2015 en mairie. Le vernissage aura lieu le 7 février 2015.
- 11) Vœux du Maire :** Les vœux se dérouleront le samedi 17 janvier 2015.
- 12) Fuites :** Véolia est intervenu 2 fois dans le mois d'octobre pour de grosses fuites d'eau dans les rues du Poteau et du Bout d'en Bas.
- 13) SITE :** Des problèmes de discipline ont été constatés pendant les transports en car. Il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants sur la nécessité d'une conduite raisonnable dans le car.
- 14) Chevaux :** La gendarmerie d'Auvers-sur-Oise est intervenu samedi 1 novembre 2014 à 23h30 au rond-point d'Hérouville car 2 chevaux se trouvaient au milieu de la route.
- 15) Téléthon :** Il aura lieu le 5 décembre 2014 à partir de 18h00 à Ennery. Comme l'année passée, Hérouville tiendra la buvette. L'école ainsi que les habitants peuvent faire des gâteaux. Une collecte de nourriture se fera en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 45 Mn.



**Le Maire,
Eric BAERT,**